



AUTORITÉ

2. Le billet du Syndic
3. Séances du Conseil communal
4. Renouvellement des autorités
5. Départ de trois Municipaux
Pandémie de Covid-19

INFORMATIONS OFFICIELLES

6. Pont de la Gracieuse
Découvrez votre village - Charte des Jardins
Distribution de biscômes de Lonay
7. Plan de quartier « En Carouge »
8. Aide-mémoire juridique Pro-Vélo
STOP CORONA

PERSONNEL COMMUNAL

8. Personnel de la Cantine scolaire
Départ K. Zbinden
P. Martin et P. Dubuis

SANTÉ & SOCIAL

9. Défibrillateurs et « First Responders »
Proches aidant-e-s
10. Projet de la FEDEVACO

ENVIRONNEMENT

10. Taxe déchets
Bois Gebhard
11. ForêtSuisse
- 14-15. Calendrier
des déchets

ENFANCE ET ECOLES

12. Promotions 2019/2020
13. Certificats, attestations et prix
16. Ludothèque - Bibliothèque

Eglises

17. Communauté catholique
19. Paroisse LPV
20. KidsGames

SOCIÉTÉS LOCALES

21. Lonature
22. Epicerie de Lonay
24. Commission culturelle - Mirko Rochat
25. Abbaye
26. Amis du tir - La Vigneronne

LES LONAYSANS

27. Jubilaires : Mme C. Deville-Taittinger,
Mme M. Erb, Mme P. Grancini Poels

INFOS GÉNÉRALES

27. Impressum
Prochaines séances du Conseil communal
Fermeture de l'administration
Action de Noël des cartes CFF

2 Autorité



Le billet du Syndic

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Pour cette fin d'année 2020, c'est dans un esprit très contrasté que je m'adresse à vous.

Le Coronavirus est toujours bien là et dérange très sérieusement notre vie quotidienne. J'ai une très forte pensée pour ceux qui sont atteints dans leur santé par ce virus. J'espère vivement qu'un vaccin nous permettra de sortir rapidement de cette pandémie.

En cette période perturbée, les services communaux fonctionnent normalement selon les besoins quotidiens et le télétravail partiel a été introduit à l'administration.

Comment se dérouleront les fêtes de fin d'année ? Serons-nous quelque peu libérés ? Nul ne le sait aujourd'hui.

Malgré cette situation difficile, la vie continue et l'évolution de nos projets se poursuit. En effet, les études de développement de notre Commune ont été présentées à nos Conseillers communaux lors de la séance plénière du mercredi 7 octobre dernier et exposées en détail à la Commission d'urbanisme tout récemment. Le dossier va partir pour examen préalable auprès des services cantonaux.

Comme prévu, le Conseil communal se réunira le mardi 8 décembre 2020 pour se prononcer sur le budget 2021. Les temps sont au questionnement sur les effets que la Covid-19 pourrait avoir sur nos finances.

Le Conseil communal, sur proposition de la Municipalité, a accepté le 7 octobre de maintenir le taux d'imposition à 55% pour l'année prochaine.

En début d'année 2021, plus particulièrement à partir du 7 mars, nous allons vivre en pleine période d'élections pour le Conseil communal et la Municipalité. C'est donc l'occasion de participer activement aux décisions influençant votre quotidien, sachant que les trois doyens de la Municipalité ont décidé de passer la main. Je formule mes meilleurs vœux pour un bon déroulement du processus, afin de mettre en place les autorités pour la législature 2021-2026.

Après ces propos remplis de promesses, c'est tout le collège municipal qui vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.

En cette période de fin d'année, afin de réchauffer les cœurs, une douceur sera à disposition de chacun. Un courrier vous parviendra prochainement à cet effet.

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens, prenez soins de vous et sachez respecter les consignes, afin d'éloigner cette infection que l'on ne veut plus.

Votre Syndic
Philippe Guillemin

Horaires de l'administration communale

Lundi : de 10h à 19h non-stop (sauf vacances scolaires : 8h à 11h et 14h à 16h)

Mardi, jeudi et vendredi : de 8h à 11h et de 14h à 16h

Mercredi : fermé tout le jour

Coordonnées de contact : 021 804 74 74 ou info@lonay.ch

3 Autorité

Conseil communal

Dans sa séance du 23 juin 2020, les décisions suivantes ont été prises par le Conseil communal :

Préavis n° 1/2020

Demande de crédit de fr. 213'000.- TTC pour l'éclairage et les travaux routiers du Pont de la Gracieuse.

Le Conseil communal a validé le crédit demandé pour ce projet. Les travaux ont déjà commencé et nous remercions les usagers de se conformer à la signalisation en place.

Elections au sein du Conseil communal

- Président : M. Luc Giezendanner
- Vice-Présidente : Mme C. Détraz
- Scrutatrices : Mmes C. Gindroz Venezia et D. Orellana
- Scrutatrices suppléantes : Mmes M. Jermini et S. Müller

La Commission des finances a également été renommée lors de cette séance et un nouveau membre a rejoint la Commission des pétitions.

Dans sa séance du 8 septembre 2020, les décisions suivantes ont été prises par le Conseil communal :

Préavis n° 3/2020

Le rapport de gestion pour l'année 2019 a été accepté par le Conseil communal.

Préavis n° 2/2020

Le Conseil communal a approuvé les comptes communaux 2019 tels que présentés par la Municipalité.



Préavis n° 4/2020

Demande de crédit de fr. 144'000.- TTC pour la création du cheminement mobilité douce Lonay-Morges, secteur de la Gracieuse

Le crédit demandé a été accepté.

Elections au sein du Conseil communal

La Commission de gestion 2020 a été nommée lors de cette séance.

Dans sa séance du 7 octobre 2020, les décisions suivantes ont été prises par le Conseil communal :

Préavis n° 5/2020

Demande de crédit d'étude de fr. 190'000.- TTC pour la rénovation du complexe du Chemin de la Poste 10.

Le Conseil communal a validé cette demande de crédit. Des sondages seront prochainement réalisés sur le bâtiment.

Préavis n° 6/2020

Demande de crédit de fr. 180'000.- TTC pour le remplacement de trois véhicules du service de la voirie.

Le crédit demandé a été accordé.

Préavis n° 7/2020

Le Conseil communal a accepté le préavis relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2020.



Lors de la séance du 23 juin dernier, les Conseillers communaux ont été invités à s'installer sur des tables individuelles afin de respecter les distances sociales.

RENOUVELLEMENT DES AUTORITÉS COMMUNALES – LÉGISLATURE 2021-2026

**La vie du village vous intéresse ?
Vous souhaitez vous investir pour Lonay ?**



© Ville de Lausanne - Denis Kormann

Le **Conseil communal** (organe législatif) est responsable du contrôle de la gestion de la Commune, il décide notamment d'adopter le budget annuel, les impôts locaux, les comptes et les règlements communaux. Il se détermine également sur les dépenses extraordinaires, les collaborations intercommunales, etc. Elu tous les cinq ans sur la base d'un scrutin majoritaire à 2 tours, il compte 50 conseillers, sans affiliation à des partis politiques.

La **Municipalité** (organe exécutif) est chargée de l'exécution des décisions du Conseil communal ou général, de la direction de l'administration ainsi que de la gestion des affaires courantes et des biens communaux. Elle se réunit toutes les semaines et compte 5 conseillers, également sans affiliation à des partis politiques.

Séances du conseil communal

Le conseil communal siège publiquement, en principe quatre fois par année, à la salle des Pressoirs. Les conseillers municipaux sont présents pour pouvoir répondre aux questions et interpellations des conseillers communaux.

Calendrier des prochaines élections

7 mars 2021 : 1^{er} tour des élections du Conseil communal et de la Municipalité

28 mars 2021 : 2^{ème} tour

Contact en cas d'intérêt ou question : conseil@lonay.ch ou
Luc Giezendanner, président : 079 370 47 02 ou
Christel Détraz, vice-présidente : 079 362 62 72

5 Autorité

Une page se tourne...

Comme vous l'avez certainement déjà entendu ou lu, Philippe Guillemin, Syndic, ainsi que Jean-Charles Détraz et Frédéric Gabriel, Municipaux, mettront un terme à leurs mandats en juin 2021.

Ces trois piliers de la Municipalité ont travaillé ensemble durant près de 15 ans pour le bien de notre village. Ils s'en vont avec un bagage rempli de bons souvenirs et laissent la place à la relève pour assumer les grands projets à venir.

Nous leur souhaitons le meilleur pour la suite et surtout du repos bien mérité !

Le Personnel communal



De gauche à droite : P. Guillemin, Syndic, J. Henneberger, E. Morerod, J.-C. Détraz et F. Gabriel

Pandémie de Covid-19 Le Mot de la Municipalité

En page 5 du Lon'Info de juin, la Municipalité vous communiquait les mesures qu'elle avait prises afin de maintenir le bon fonctionnement de l'administration et pour appliquer les directives cantonales et fédérales dans la lutte contre le Covid-19.

Malheureusement, au moment où nous écrivons ces lignes, de nouvelles mesures sont prises car la crise sanitaire est loin d'être terminée. Les cas augmentent de jour en jour et les seuls moyens de réduire la propagation du virus restent encore et toujours la distanciation sociale, la désinfection et le lavage régulier des mains, le port du masque et la limitation des déplacements.

Dans sa séance du 2 novembre 2020, la Municipalité a décidé de réinstaurer le télétravail pour les collaborateurs de l'administration, ceci afin de limiter les contacts entre les collègues. Cela ne réduit en rien les prestations communales et un tournus est mis en place pour que chacun et chacune puisse faire son travail dans les meilleures conditions possibles.

En ce qui concerne les manifestations, toutes les réservations de salles ont été annulées jusqu'à nouvel avis. De plus, la Municipalité a pris la décision de ne pas annoncer les prochains événements dans ce numéro, la situation étant trop incertaine à ce jour.

Nous aurions aimé pouvoir vous transmettre de meilleures nouvelles pour cette fin d'année, malheureusement, Noël s'annonce moins festif qu'à l'accoutumée. Il est indispensable que tout le monde respecte scrupuleusement les recommandations de l'OFSP afin de lutter ensemble contre le nouveau Coronavirus. Il en va de la responsabilité de chacun.

La Municipalité compte sur ses habitants pour appliquer les règles d'hygiène et espère sincèrement que cette crise ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir.

Prenez soin de vous !

La Municipalité

6 Informations officielles

Travaux de la DGMR et de l'OFROU sur le pont de la Gracieuse

En raison des conditions météorologiques du mois de novembre, le planning des travaux du pont de la Gracieuse a dû être adapté.

Un revêtement provisoire a été posé le lundi 16 novembre, ceci afin de protéger le béton durant l'hiver.

Dès le mois de décembre, le trafic bidirectionnel, sans restriction, sera réouvert. Des travaux auront toutefois lieu, notamment sur les trottoirs.

Les travaux plus importants reprendront quant à eux au mois de mai 2021, lorsque la météo sera plus clémente. La fermeture du pont sera alors à nouveau nécessaire et les informations y relatives seront publiées sur le site internet de la Commune.

Enfin, des travaux de nuits sont également prévus durant le mois de février 2021.

En vous priant de nous excuser pour les désagréments causés par ces interventions, nous remercions les usagers de la route de se conformer à la signalisation en vigueur.

Découvrez votre village



Solution du concours n° 34 de juin 2020

Six personnes ont reconnu **la passerelle du Bois de Faclay**

Les gagnants ont été récompensés et nous les remercions pour leur participation.

*_*_*

Nouvelle énigme

Voici une nouvelle photographie :



où se trouve **ce rondin de bois ?**

Les réponses doivent parvenir, au plus tard le 18 décembre 2020, à l'administration communale au numéro 021 804 74 73. Bonne chance !

La Charte des Jardins



La Commune a récemment adhéré à la « Charte des Jardins » proposée par Région Morges. Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur notre site internet

www.lonay.ch/charte-des-jardins.

En résumé, la charte détaille les bonnes pratiques à adopter pour favoriser l'accueil de la nature dans son jardin. Chaque propriétaire de jardin peut contribuer à augmenter sensiblement les chances de survie de la faune sauvage en adhérant à cette charte.

Distribution de biscômes de Lonay

La Municipalité a le plaisir d'offrir à sa population un biscôme de Noël.

Vous pourrez retirer un biscôme par personne, sur présentation du flyer vert que vous avez certainement déjà reçu dans vos boîtes-aux-lettres.

La distribution aura lieu du **1^{er} au 20 décembre 2020**, à la boulangerie Jacot & Isabel.

Bonne dégustation !



7 Informations officielles

Plan de quartier « En Carouge »

Comme indiqué par notre Syndic, le développement urbanistique de notre Commune se concrétise. Le futur plan de quartier « En Carouge » situé entre la route de Denges et la route d'Echandens atteint une phase de validation importante. Il sera déposé auprès des services du Canton pour un examen préalable avant de pouvoir être soumis à l'enquête publique puis auprès du Conseil Communal pour approbation définitive.

Ce projet émerge de la stratégie cantonale de densification du territoire vaudois et de la volonté des propriétaires. Dès 2016, les ateliers « Lonay sud », ouverts à la population, ont permis de définir une vision globale de ce secteur.

« En Carouge » est développé par la Commune avec l'intention d'en faire un quartier intégré au bâti existant et remarquable d'un point de vue architectural ainsi qu'exemplaire au niveau énergétique, environnemental et social.

Un quartier où il fera bon vivre !



Le secteur « En Carouge » sera réalisé en étapes et prévoit 790 habitants sur une période d'environ 10 ans, ce qui correspond à l'accroissement moyen annuel de la Commune de ces dernières années.

Ce nouveau quartier permettra également d'offrir de nouvelles infrastructures communales avec un parc public, des cheminements mobilité douce, des places de travaux et divers services. Il a pour objectif de porter le label « Site 2000 watts » qui est réputé être l'un des plus strictes au niveau du développement durable.

La réalisation du plan de quartier permettra à la Commune d'augmenter son patrimoine foncier avec pour conséquence la maîtrise de son développement, notamment en termes de croissance coordonnée et de qualité d'aménagement.



En parallèle, le Canton a démarré, en partenariat avec la Commune, l'avant-projet de requalification de la route de Denges (RC 80). Il offrira les aménagements nécessaires à la population tels que les arrêts de bus, les cheminements modes doux sécurisés (piétons, vélos) ainsi que des mesures visant à diminuer le bruit.

Une présentation publique sera organisée dans le courant du 1^{er} semestre 2021.

8 Infos officielles & Personnel communal

Aide-mémoire juridique pour les cyclistes

L'association Pro-Vélo a créé un aide-mémoire pour les cyclistes afin de rappeler à chacun les règles, droits et devoirs liés à l'utilisation d'un vélo sur la route.

Vous pouvez vous le procurer au guichet de l'administration communale ou sur notre site internet.

Ces informations sont également consultables en ligne sur le site www.pro-velo.ch.



Cantine scolaire

La gestion du personnel de la cantine scolaire des Pressoirs sera reprise au 1^{er} janvier 2021 par la Municipalité de Lonay. Il s'agit de :



Sonia Pessoa



Sandrine Rua



Dahanaka Lakshanthi

Anciennement engagées par la Commune de Préverenges, ces trois collaboratrices poursuivent leur activité pour la Commune de Lonay.

Nous leur souhaitons la bienvenue au sein du personnel communal.

Départ de Kevin Zbinden

M. Zbinden a quitté le Service de voirie en septembre dernier. Nous lui souhaitons plein succès pour la suite de sa carrière professionnelle.

Pascal Martin



M. Martin a rejoint l'équipe de voirie en tant qu'Agent d'exploitation, le 9 novembre dernier.

M. Martin a obtenu son CFC de Paysagiste auprès de la Ville de Morges et a ensuite travaillé dans plusieurs domaines lui permettant d'avoir l'expérience nécessaire à l'accomplissement des tâches liées à notre Service de voirie.

Nous lui souhaitons la bienvenue à Lonay !

Philippe Dubuis

L'équipe des patrouilleurs scolaires a été complétée par M. Dubuis qui a débuté son activité le 1^{er} novembre 2020.

Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.



Toutes les offres d'emploi de la Commune de Lonay sont publiées sur notre site internet www.lonay.ch, rubrique « Emploi ».

N'hésitez pas à la consulter si vous êtes à la recherche de votre prochain challenge professionnel.

Défibrillateur et « First Responders »

Pour rappel, un défibrillateur est installé au Centre sportif. Un second dispositif, accessible en tout temps, sera installé en début d'année 2021 à l'administration communale. Une séance d'information y relative aura prochainement lieu.



Lors d'un arrêt cardio-respiratoire une intervention rapide est indispensable. Chaque minute qui passe sans intervention diminue de 10% les chances de survie.

Cela signifie que l'implication du grand public dans les **3 premières étapes de la chaîne de survie** est indispensable pour permettre d'améliorer le taux de survie des victimes.



Les 5 étapes de la chaîne de survie :

1. Alerter les secours en composant le **144** et demander aux personnes présentes de vous apporter au plus vite un défibrillateur.
2. Commencer immédiatement la réanimation cardio-pulmonaire (massage cardiaque).
3. Mettre en marche le défibrillateur et suivre ses instructions tout en poursuivant la réanimation cardio-pulmonaire.
4. Arrivée de l'ambulance et prise en charge de la victime par l'équipe de secours professionnelle.
5. Prise en charge de la victime dans un établissement hospitalier.

Le défibrillateur vous guidera automatiquement tout au long de la réanimation. Son utilisation est à la portée de tous.

Les personnes intéressées à suivre une formation BLS-AED-SRC afin de devenir « first responders », c'est-à-dire à être contactées par le 144 en cas d'incident ayant lieu dans le village ou à proximité, peuvent s'inscrire sur le site

www.fondation-first-responders.ch.



La Municipalité

Proches aidant-e-s

Ce que les CMS peuvent faire pour vous !



Les centres médico-sociaux vaudois (CMS) offrent un accompagnement individuel pour toutes les personnes proches aidant-e-s et une carte d'urgence pour pouvoir organiser le relais en cas de besoin.

Des moments d'échanges

Tout proche aidant peut faire le point sur sa situation, clarifier ses besoins, partager ses réflexions et préoccupations, bénéficier de conseils ou être informé et orienté par un professionnel des CMS.

Une carte d'urgence

Tout proche aidant peut être préoccupé à l'idée qu'il ne puisse pas assurer sa présence, en raison d'une urgence médicale par exemple. Grâce à cette carte, le CMS peut rapidement prendre les mesures indispensables au bien-être de la personne aidée, selon ce qui aura été convenu à l'avance.



Ces prestations gratuites s'adressent à tous les proches aidant-e-s du canton de Vaud, qu'ils aident une personne cliente ou non d'un CMS.

Pour plus d'informations, contactez le CMS au **0848 822 822** ou sur le site :

www.avasad.ch/proches-aidants.

Ces prestations s'inscrivent dans le programme cantonal de soutien aux proches aidants du Département de la santé et de l'action sociale, qui a pour objectif d'informer, d'accompagner et soutenir financièrement les personnes qui aident un proche de tout âge, atteint dans sa santé ou son autonomie (www.vd.ch/proches-aidants).

10 Social & Environnement

Projet de la FEDEVACO

La Municipalité a réitéré son soutien à la Fédération vaudoise des coopérations. Cette année c'est l'Association « Atelier des Enfants » qu'elle a décidé de subventionner.

« Association suisse à but non lucratif, sans appartenance politique ni confessionnelle, l'**Atelier des Enfants** poursuit trois objectifs principaux :

- Lutter contre les conséquences de la pauvreté pour les enfants et leurs parents, dans les bidonvilles de la banlieue de Lima, au Pérou,
- Améliorer les conditions de vie de la population,
- Sensibiliser en Suisse, notamment les jeunes, à la réalité de la vie des habitants des bidonvilles.

Son partenaire, Taller de los Niños, propose et gère les projets sur place. De son côté, l'Atelier des Enfants décide du financement des programmes et récolte l'argent nécessaire en assurant la promotion en Suisse du travail réalisé au Pérou.

L'association recherche l'autonomie des bénéficiaires dans la tolérance et le respect des différences. Les programmes sont conçus en fonction des besoins de la population. L'association agit en collaboration avec les collectivités locales, publiques ou privées. »



La FEDEVACO

Taxe déchets

La taxe déchets a récemment été envoyée aux ménages lonaysans.

Pour rappel, cette taxe a été mise en place en 2013, lors de l'introduction de la loi y relative. Elle sert à financer une partie de la gestion des déchets. Son paiement permet notamment d'accéder à la déchèterie, mais également de profiter du ramassage des différents déchets prévus au porte-à-porte.

Nous profitons de ces lignes pour préciser que les personnes en résidence secondaire ou habitant au Domaine de la Gracieuse sont également soumises à cette taxe puisqu'elles sont susceptibles d'utiliser les différentes infrastructures pour leurs déchets.

Ce système, qui se veut causal, permet de responsabiliser les détenteurs de déchets tout en limitant drastiquement les coûts techniques, financiers et administratifs y relatifs (principe du « pollueur-payeur »).

Le montant de cette taxe est de fr. 90.- par personne de plus de 18 ans et par année. Elle est également facturée fr. 200.- par an aux entreprises.

A titre indicatif, lors de la mise en œuvre de la Loi fédérale sur la protection de l'environnement (LPE), la Commune de Lonay avait baissé de **deux points** son taux d'imposition afin de compenser cette taxe.

Bois Gebhard

A proximité du Domaine de la Gracieuse, vous pouvez vous balader dans le Bois « Gebhard ».

L'un des Lon'Info de 2018 comportait une image mystère, pour le traditionnel concours, d'une borne se trouvant dans ce bois. C'est alors que nous avons eu des questions de certains citoyens concernant l'origine de ce nom.

Après avoir réalisé quelques recherches, nous avons découvert que ce bois a été cédé à la Commune par la famille Gebhard. Ce petit bois avait donc été renommé en son honneur. D'ailleurs, une information à ce sujet figure dans la page « Histoire » de notre site internet.



Nous remercions Monsieur Bonzon pour ces informations qui nous ont permis de renseigner les personnes intéressées.



ForêtSuisse

Association des propriétaires forestiers

Des trésors en forêt ? Qui cherche trouve !

Avec l'automne revient le temps des récoltes. Oiseaux, écureuils et autres rongeurs amassent noix, graines et provisions. Ils ne sont pas seuls: les humains aussi parcourent cette « malle aux trésors » qu'est la forêt, à la recherche d'ornements pour leur logis. Bien que chaque forêt ait un propriétaire, cette quête est licite si elle reste dans des limites raisonnables.

Il n'y aura bientôt plus rien qu'on ne puisse acheter chez les grands distributeurs. Plus besoin d'aller chercher en forêt des matériaux naturels pour créer des décors d'automne ou de Noël. Mais gare, une grande partie de ces articles viennent de loin, de très loin! Les étoiles en écorce sont acheminées du Grand Nord, les pommes de pins proviennent de Chine ou de Turquie, pour ne citer que ces exemples. Il suffit pourtant de parcourir la forêt à côté de chez soi pour en récolter, et ceci gratuitement et en toute légalité.

En Suisse, la loi garantit en effet un libre accès à la forêt mais elle autorise aussi la cueillette de baies sauvages, de champignons, ou la récolte de cônes pour un usage personnel. Avec des cupules de faînes du hêtre, des glands de chêne, des marrons d'Inde, des cynorhodons, des brindilles couvertes de lichens ramassées au sol, vous pouvez créer vous-même de merveilleux arrangements.

Bien qu'ouvertes à toutes et à tous, toutes les forêts ont un propriétaire. Les visiteurs s'y comportent avec le respect que des invités doivent à leur hôte. Le ramassage se fait avec modération, on ne blesse ni n'endommage les arbres petits et grands, on ne cueille pas de plantes protégées et, pour les champignons, règlements locaux et directives cantonales s'appliquent. La forêt est une boîte à trésors, pas une décharge : reliefs de pique-nique, déchets et autres traces n'y ont pas leur place!

Pour en savoir plus sur la forêt :
www.foretsuisse.ch



Branchages, fruits et champignons, point nous n'amasserons.

Ce dessin de Max Spring est extrait du Petit guide du savoir-vivre en forêt de la Communauté de travail por la forêt (AfW-CTF).
www.waldknigge.ch

Chantier, attention danger !

Il est également permis de ramasser des branches de sapin pour protéger les plantes du jardin ou confectionner une couronne de l'Avent. Mais on ne peut prendre que des branches au sol, une fois le chantier de coupe terminé. Un chantier de coupe, c'est dangereux, notamment lorsque les arbres fraîchement abattus gisent sur le sol. Observez et respectez les barrages et les signaux d'avertissement, même le soir et le week-end !

Connaissez-vous les prestations proposées par le service forestier de votre Commune ? Peut-être vend-il des arbres de Noël, des branches de sapin, des bûches suédoises, du bois de chauffage et d'autres produits de la forêt locale. Les bonnes choses viennent souvent de tout près. Informez-vous !

12 Ecoles : Promotions 2019/2020

La fin d'un chapitre...

Nous félicitons les élèves de 11^{ème} année Harmos qui ont obtenu leur certificat de fin de scolarité obligatoire. La remise des certificats a eu lieu le 3 juillet 2020.



Classe 11VP1



Classe 11VP2



Classe 11VP3



Classe 11VG1



Classe 11VG2



Classe 11VG3

13 Ecoles : Promotions 2019/2020

Certificats, attestations et prix

Classe 11VP1 de Mme Susanna Büsing (certificat VP)

OS Economie et Droit

Kaï Della Vecchia

OS Italien

Pénélope Maillard

OS Mathématiques et Physique

Gianni Buccino, Isaline Meylan

Classe 11VP2 de M. Robin Neyroud (certificat VP)

OS Economie et Droit

Alexis Lopes da Silva,

OS Mathématiques et Physique

Milo Borel, Sascha Leubaz, Kiana Reding, Max Van Herle

Classe 11VP3 de Mme Cendrine Favre (certificat VP)

OS Latin

Rébecca Streiff

OS Mathématiques et Physique

Lisa Bösiger

Obtient un certificat VG

Clément Vilnet

Classe 11VG1 de M. André Gargioni (certificat VG)

Loris Cappellano, Nina Fischer, Paul Nicolet, Nadica Svekjancoska

Classe 11VG2 de M. Hugo Berney (certificat VG)

Liridona Berisa, Chloé Erny, Ludovic Isoz, Keanu Simasotchi

Classe 11VG3 de M. Laurent Potterat (certificat VG)

Anoa Pittet, Zacharie Télusma, Thoma Weingartner

Prix 2020

Nina Fischer

Prix du meilleur examen de mathématiques

Kaï Della Vecchia

Prix pour ses résultats en économie, en éducation physique et pour son attitude conciliante

Kiana Reding

Prix d'excellence des résultats

Max Van Herle

Prix de musique

CALENDRIER DES DÉCHETS

janvier 2021						
lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
				1 Nouvel an	2 Férié	3
4 SECRETES & COQUE 	5	6 	7	8	9	10
11	12	13 	14 PAPEX CARTON 	15	16	17
18 SECRETES & COQUE 	19	20 	21	22	23	24
25	26	27 	28	29	30	31

février 2021						
lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
1 SECRETES & COQUE 	2	3 	4	5	6	7
8	9	10 	11 PAPEX CARTON 	12	13	14
15 SECRETES & COQUE 	16	17 	18	19	20	21
22	23	24 	25	26	27	28


mars 2021						
lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
1 SECRETES & COQUE 	2	3 	4	5	6	7
8	9	10 	11 PAPEX CARTON 	12	13	14
15 SECRETES & COQUE 	16	17 	18	19	20	21
22	23	24 	25	26	27	28
29 SECRETES & COQUE 	30	31 				

avril 2021						
lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
			1	2 Vendredi Saint	3	4
5 Lundi de Pâques	6 SECRETES & COQUE 	7 	8 	9	10	11
12 SECRETES & COQUE 	13	14 	15	16	17	18
19 SECRETES & COQUE 	20 	21 	22	23	24	25
26 SECRETES & COQUE 	27	28 	29	30		


mai 2021						
lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
					1	2
3 SECRETES & COQUE 	4	5 	6 PAPEX CARTON 	7	8	9
10 SECRETES & COQUE 	11	12 	13 Ascension	14	15	16
17 SECRETES & COQUE 	18	19 	20	21	22	23
24 Lundi de Pentecôte	25 SECRETES & COQUE 	26 	27	28	29	30
31 SECRETES & COQUE 						

juin 2021						
lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
	1	2 	3	4	5	6
7 SECRETES & COQUE 	8	9 	10 PAPEX CARTON 	11	12	13
14 SECRETES & COQUE 	15	16 	17	18	19	20
21 SECRETES & COQUE 	22	23 	24	25	26	27
28 SECRETES & COQUE 	29	30 				


2021



Déchets de cuisine
Déchets compostables



PAPIER
CARTON
Papier / carton



ORDURES MÉNAGÈRES
Ordures ménagères

Déchèterie ouverte

Horaires de la déchèterie
Lundi 14h à 18h
Mercredi 14h à 18h
Samedi 8h30 à 14h

août 2021

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
						1 Fête nationale
2 Déchets de cuisine	3 Déchets de cuisine	4 Ordures ménagères	5 Déchets de cuisine	6 Déchets de cuisine	7 Déchets de cuisine	8 Déchets de cuisine
9 Déchets de cuisine	10 Déchets de cuisine	11 Ordures ménagères	12 Papier carton	13 Déchets de cuisine	14 Déchets de cuisine	15 Déchets de cuisine
16 Déchets de cuisine	17 Déchets de cuisine	18 Ordures ménagères	19 Déchets de cuisine	20 Déchets de cuisine	21 Déchets de cuisine	22 Déchets de cuisine
23 Déchets de cuisine	24 Déchets de cuisine	25 Ordures ménagères	26 Déchets de cuisine	27 Déchets de cuisine	28 Déchets de cuisine	29 Déchets de cuisine
30 Déchets de cuisine	31 Déchets de cuisine					

octobre 2021

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
				1 Déchets de cuisine	2 Déchets de cuisine	3 Déchets de cuisine
4 Déchets de cuisine	5 Déchets de cuisine	6 Ordures ménagères	7 Déchets de cuisine	8 Déchets de cuisine	9 Déchets de cuisine	10 Déchets de cuisine
11 Déchets de cuisine	12 Déchets de cuisine	13 Ordures ménagères	14 Papier carton	15 Déchets de cuisine	16 Déchets de cuisine	17 Déchets de cuisine
18 Déchets de cuisine	19 Déchets de cuisine	20 Ordures ménagères	21 Déchets de cuisine	22 Déchets de cuisine	23 Déchets de cuisine	24 Déchets de cuisine
25 Déchets de cuisine	26 Déchets de cuisine	27 Ordures ménagères	28 Déchets de cuisine	29 Déchets de cuisine	30 Déchets de cuisine	31 Déchets de cuisine

décembre 2021

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
		1 Ordures ménagères	2 Ordures ménagères	3 Déchets de cuisine	4 Ordures ménagères	5 Déchets de cuisine
6 Déchets de cuisine	7 Déchets de cuisine	8 Ordures ménagères	9 Papier carton	10 Déchets de cuisine	11 Ordures ménagères	12 Déchets de cuisine
13 Déchets de cuisine	14 Déchets de cuisine	15 Ordures ménagères	16 Ordures ménagères	17 Déchets de cuisine	18 Ordures ménagères	19 Déchets de cuisine
20 Déchets de cuisine	21 Déchets de cuisine	22 Ordures ménagères	23 Ordures ménagères	24 Déchets de cuisine	25 Noël	26 Déchets de cuisine
27 Déchets de cuisine	28 Déchets de cuisine	29 Ordures ménagères	30 Ordures ménagères	31 Déchets de cuisine	01.01.22 Nouvel an	02.01.22 Déchets de cuisine

juillet 2021

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
			1 Déchets de cuisine	2 Déchets de cuisine	3 Déchets de cuisine	4 Déchets de cuisine
5 Déchets de cuisine	6 Déchets de cuisine	7 Ordures ménagères	8 Papier carton	9 Déchets de cuisine	10 Déchets de cuisine	11 Déchets de cuisine
12 Déchets de cuisine	13 Déchets de cuisine	14 Ordures ménagères	15 Déchets de cuisine	16 Déchets de cuisine	17 Déchets de cuisine	18 Déchets de cuisine
19 Déchets de cuisine	20 Déchets de cuisine	21 Ordures ménagères	22 Déchets de cuisine	23 Déchets de cuisine	24 Déchets de cuisine	25 Déchets de cuisine
26 Déchets de cuisine	27 Déchets de cuisine	28 Ordures ménagères	29 Déchets de cuisine	30 Déchets de cuisine	31 Déchets de cuisine	

septembre 2021

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
		1 Ordures ménagères	2 Ordures ménagères	3 Déchets de cuisine	4 Déchets de cuisine	5 Déchets de cuisine
6 Déchets de cuisine	7 Déchets de cuisine	8 Ordures ménagères	9 Papier carton	10 Déchets de cuisine	11 Déchets de cuisine	12 Déchets de cuisine
13 Déchets de cuisine	14 Déchets de cuisine	15 Ordures ménagères	16 Déchets de cuisine	17 Déchets de cuisine	18 Déchets de cuisine	19 Déchets de cuisine
20 Lundi du Jeûne	21 Déchets de cuisine	22 Ordures ménagères	23 Déchets de cuisine	24 Déchets de cuisine	25 Déchets de cuisine	26 Déchets de cuisine
27 Déchets de cuisine	28 Déchets de cuisine	29 Ordures ménagères	30 Déchets de cuisine			

novembre 2021

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	dimanche
1 Déchets de cuisine	2 Déchets de cuisine	3 Ordures ménagères	4 Ordures ménagères	5 Déchets de cuisine	6 Déchets de cuisine	7 Déchets de cuisine
8 Déchets de cuisine	9 Déchets de cuisine	10 Ordures ménagères	11 Papier carton	12 Déchets de cuisine	13 Déchets de cuisine	14 Déchets de cuisine
15 Déchets de cuisine	16 Déchets de cuisine	17 Ordures ménagères	18 Ordures ménagères	19 Déchets de cuisine	20 Déchets de cuisine	21 Déchets de cuisine
22 Déchets de cuisine	23 Déchets de cuisine	24 Ordures ménagères	25 Ordures ménagères	26 Déchets de cuisine	27 Déchets de cuisine	28 Déchets de cuisine
29 Déchets de cuisine	30 Déchets de cuisine					

Ludothèque Toujou Chouette

Chers amis de la ludo,

Depuis la rentrée des classes, la ludothèque Toujou Chouette a repris du service et cela nous réjouit beaucoup !

Avec quelques contraintes sanitaires, certes, mais heureuses de pouvoir continuer à vous faire profiter des jeux pour de bons moments de plaisir seul ou en famille.

A Echandens nous vous accueillons tous les samedis et à Préverenges les mardis et jeudis... avec le masque.

Toute l'équipe de la ludo vous attend !

Pour rester au courant de ce qui se passe dans nos ludos ou pour nous contacter : www.ludotoujouchouette.ch.



Petite annonce
Nous recherchons des bénévoles qui aimeraient nous rejoindre. Si ça vous tente, passez nous voir à la ludo lors des ouvertures.

NOS HORAIRES 2020-2021

Préverenges : MARDI 15h30 – 19h00
JEUDI 15h30 – 19h00

Echandens : SAMEDI 10h00 – 12h00

Jours et dates des fermetures sur le site

Préverenges :

Complexe scolaire les Voiles du Léman,
Portacabine côté route
Tél. 079 506 13 82 (heures d'ouverture)
www.ludotoujouchouette.ch

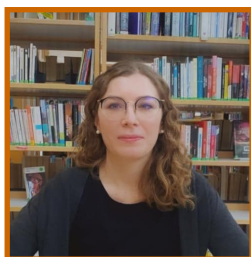
Echandens :

Abri du nouveau collège d'Echandens,
Ch. de Chaney, accès par le niveau du milieu
Tél. 077 470 54 05 (heures d'ouverture)
www.ludotoujouchouette.ch

Les nouvelles Bibliothécaires



Caroline Neeser et Anaïs Gros sont ravies de former la nouvelle équipe de bibliothécaires de Préverenges et environs.



Caroline a travaillé en bibliothèques publiques et scolaires et Anaïs travaillait jusqu'à présent en bibliothèque municipale. Toutes deux passionnées par la littérature de jeunesse, partageront avec vous leurs coups de cœur, leurs conseils, etc.

C'est avec plaisir qu'elles vous accueilleront à la bibliothèque aux horaires d'ouverture ci-après ainsi que pendant les récréations.

Bibliothèque de Lonay Pressoirs :

- Lundi : 12h à 14h / 15h30 à 16h30
- Mercredi : 10h à 10h30 / 12h à 13h
- Vendredi : 12h à 14h / 15h30 à 16h30

Bibliothèque de Préverenges :

- Lundi, mardi et jeudi : 12h à 13h / 15h à 17h
- Mercredi : 11h à 13h
- Vendredi : 12h à 13h / 15h à 16h30

Pour rappel, l'inscription est gratuite et valable pour toute la scolarité de l'élève. Chaque enfant inscrit peut emprunter, pour deux semaines, 5 livres et 3 DVD. Dans nos rayons se trouvent des albums, des romans fantastiques, humoristiques ou policiers... mais aussi des documentaires, BD, mangas et revues. Tu ne sais pas quoi choisir ? Les bibliothécaires te conseillent!

D'avance, bonnes lectures, et à bientôt !

17 Eglise catholique

Appel à la solidarité

La pandémie du Covid-19 a plongé plusieurs familles dans la précarité. En ce mois missionnaire, l'Eglise ne peut être insensible à cette réalité. En effet, la vocation première de l'Eglise est de partager les souffrances du Christ et celles des hommes en difficulté, d'être en étroite solidarité avec l'ensemble de la famille humaine partageant avec elle « les joies et les espoirs, les tristesses et les angoisses des hommes de ce temps, des pauvres surtout, et de tous ceux qui souffrent » (*Gaudium et Spes n°1*). Pour faire face à cette situation et rendre notre charité inventive, nous organisons une collecte de denrées alimentaires non périssables et de produits pour bébés (pâtes, conserves, couches, lait en poudre,...).

Des corbeilles sont à votre disposition dans nos églises pour déposer vos dons. Merci pour votre générosité.

L'équipe pastorale



Nouvelles et infos des plateformes œcuméniques

Tout d'abord redire que sur notre unité pastorale, plusieurs groupements de personnes de diverses confessions chrétiennes se retrouvent régulièrement pour échanger des nouvelles de leurs communautés respectives, pour prier, préparer des célébrations ou des événements, et tout simplement entretenir l'amitié qui nous unis dans le Christ.

Elles suivent en cela ce que nous disait le pape François : « L'unité des chrétiens ne sera pas le fruit de discussions théoriques raffinées dans lesquelles chacun tentera de convaincre l'autre du bien-fondé de ses propres opinions. Le Fils de l'Homme viendra et il nous trouvera encore en train de discuter » (Homélie des vêpres de la solennité de la conversion de saint Paul apôtre, 25 janvier 2015).

Voulant dire par là, que le plus important c'est d'essayer de vivre concrètement et fraternellement cette unité sur le terrain de nos communautés.

Il y a tout d'abord la grande plateforme œcuménique qui regroupe tous les ministres et agents pastoraux qui représentent notre unité pastorale.

Elle prépare une grande célébration tous les deux ans au jeûne fédéral et ce sera **en septembre 2021**.

Puis Préverenges – Lonay - Echichens :

- **Judi 21 janvier** : prière de l'unité, chapelle catholique de Préverenges
- **Dimanche 21 juin** : célébration de l'unité, église évangélique de Lonay

Morges :

- **Dimanche 17 janvier** marche de la semaine de l'unité
- **Samedi 5 juin 2021** « Nuit des Eglises »

Il y a également des rencontres à St-Prex, Aubonne et Rolle.

Stephan Rempe, diacre de l'UP



Paroisse catholique de Morges



Rond-Point 2, 1110 Morges : tél. 021 811 40 10, où vous pouvez contacter nos prêtres
Communauté catholique de Préverenges, Denges, Echandens et Lonay
Présidente de la Communauté: Mme M. Cottier: tél.079 460 01 84

Suite aux nouvelles directives de nos autorités ecclésiastiques vaudoises de cette semaine, **toutes les messes et célébrations sont annulées jusqu'à nouvel avis**. Vous pouvez continuer à vivre les messes sur Youtube : Avec nos prêtres de l'unité pastorale : <https://tinyurl.com/jeanburindesroziers>

- Messes en direct du mardi au vendredi à 8h30 et le dimanche à **10h00**.
- Les séances de catéchisme, soirées de préparation au baptême, cours de préparation au mariage, etc. n'ont plus lieu en présentiel. Merci de vous référer à ce qui vous a été communiqué par chaque responsable.

18 Eglise catholique

Bénédition des jardins familiaux

Dimanche 4 octobre, la messe a été suivie de la bénédiction des jardins familiaux par notre curé, l'abbé Charlemagne.

A cette occasion, étaient invités non seulement les paroissiens, mais aussi les locataires des jardins, toutes confessions confondues.

Merci à Markus et Edith Buchegger pour cette initiative.



Et merci à tous ceux, prêtres et laïcs, qui font vivre notre communauté.

Nous vous souhaitons un bel automne et une heureuse période de l'Avent.

Le Conseil de Communauté

Unité Pastorale La Venoge – l'Aubonne

Concernant les quêtes qui étaient prévues ce mois : comme vous le savez, certaines quêtes sont dédiées à des besoins particuliers. Ce mois-ci, voici les quêtes qui sont prévues :

- Pour la **prison de Lonay** : l'argent récolté permettra d'acheter des cartes téléphoniques aux détenus pour qu'ils appellent leur famille durant la période de Noël. Ces cartes ont été très appréciées l'année dernière. D'avance merci pour votre générosité ! Compte au nom de la FEDEC - IBAN : CH53 0076 7000 C031 1246 0 avec mention : « CAP Tuilière Lonay B. Colladant ».
- Quête pour le **séminaire diocésain** (22.11.2020) et quête pour **l'université de Fribourg** (29.11.2020) : Compte BCF au nom de l'Évêché de Lausanne, Genève et Fribourg, Quêtes, 1701 Fribourg – IBAN : CH35 0076 8300 1465 4160 1. Il faut mentionner le code ou le nom de la quête.

Unité Pastorale La Venoge - L'Aubonne

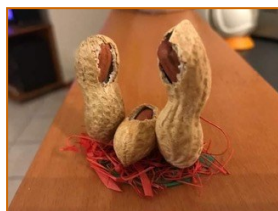


Paroisse Lonay-Préverenges Vullierens

Toujours en lien !

L'automne est là, et nos agendas restent encore et toujours marqués par les incertitudes liées au virus. Si les 50 ans du Centre paroissial à Lonay, le Festival de pâtes et le Souper saucisses ont été repoussés à l'année prochaine, le culte d'ouverture des catéchismes a eu lieu au temple de Morges, le 4 octobre avec les familles et paroissiens de notre paroisse partenaire : Morges-Echichens (l'espace pour respecter les distances y est adéquat). De même, les « Rameaux » ont été célébrés le dimanche de la Réformation, le 1^{er} novembre. Douze jeunes ont reçu la bénédiction ou confirmé l'alliance de leur baptême.

Pour la suite ? Nous mettrons tout en œuvre pour que la Veillée de Noël soit accueillante et respectueuse des consignes. Le 25 décembre à 10h à Denges, une saynète jouée par des enfants et des jeunes nous parlera du message de Noël dans la vie de tous les jours.



Bien sûr, nous vous recommandons de visiter notre site régulièrement mis à jour :

lonaypreverenges.eerv.ch

Vous y trouvez nos initiatives, les cultes partagés et les newsletters !

Une chose est sûre, toute l'équipe du Conseil paroissial souhaite que la beauté du message de Noël puisse vous rejoindre d'une manière ou d'une autre et que la lumière du Christ brille là où vous en avez le plus besoin.

Le Conseil paroissial

A méditer en ce temps qui mène à Noël

Le mystique revenait du désert. « Dites-nous, lui demanda-t-on : à quoi ressemble Dieu ? »

- Mais comment pourrait-il jamais enfermer dans des mots ce qu'il avait expérimenté dans les profondeurs de son cœur ? Est-il possible d'enfermer la vérité dans des mots ?

• Finalement, il leur donna une formule – combien gauche, combien inadéquat – dans l'espérance que certains de ceux qui la lui avaient demandée puissent être tentés, grâce à cette formule, d'expérimenter eux-mêmes ce qu'il avait expérimenté.

• On s'empara de la formule ; on en fit un texte sacré ; on l'imposa à tout le monde comme une croyance sacrée. On fit de grands efforts pour diffuser le texte à l'étranger. Certains donnèrent même leur vie pour cette cause.

Et le mystique fut attristé. Peut-être eût-il mieux valu qu'il ne parlât pas...

Anthony de Mello

Un don

Depuis le mois de mars, de nombreux cultes – occasions de rassemblements, de recueils et d'offrandes – ont été supprimés. Pourtant nos charges restent les mêmes. C'est pourquoi, chaque don de votre part est sujet de reconnaissance. Merci !

CCP 10-23805 - IBAN CH19 0900 0000 1002 3805 2

Les cultes du mois de novembre

La deuxième vague est bien là, plus impressionnante encore que la première. Elle nous prive à nouveau de vivre nos cultes en présentiel et de nous réunir. Comment ne pas penser à Pierre qui sort de la barque et marche sur l'eau pour rejoindre Jésus. « Mais, voyant que le vent était fort, il eut peur ; et, comme il commençait à enfoncer, il s'écria : Seigneur, sauve-moi ! » Comme durant la première vague, vous trouverez des éléments de cultes ou des cultes entiers sur notre site paroissial :

<https://lonaypreverenges.eerv.ch>.

À la différence de la première vague, les ministres sont encore autorisées à proposer des visites. N'hésitez pas à les contacter ! Elles feront également des « visites téléphoniques ». Que la paix soit autour de vous comme un manteau protecteur de lumière et de chaleur.

Le Conseil paroissial

20 Eglise protestante

Relève le défi !

Voici la thématique de cette édition 2020 pour l'organisation de ces KidsGames, qui sont restés dans l'incertitudes jusqu'au dernier moment.



Grâce au soutien de la Municipalité de Lonay à qui va toute notre reconnaissance, 12 équipes ont été réunies à Lonay et 7 équipes à Pampigny. Au total 220 enfants entre 7 et 14 ans, 57 jeunes coaches et aide-coaches, 12 arbitres et 25 bénévoles. Chacun.e a participé à la réussite de ces KidsGames du 9 au 14 août 2020.

Lonay a été représenté par 17 enfants, 5 coaches et par plusieurs adultes bénévoles, merci à eux !

Grâce à la mise en place de mesures sanitaires précises pour se prémunir d'une infection au COVID, nous avons vécu une magnifique semaine à l'enseigne du sport, de la bonne humeur et du partage de valeurs bibliques, sans oublier une très belle et enrichissante collaboration œcuménique des Eglises chrétiennes de la région. Ce grand défi a été relevé avec succès.

En attendant la prochaine édition, qui aura lieu en 2022 et dont nous nous réjouissons déjà, vous pourrez découvrir quelques images de ce qui a été vécu cette année sur le site www.kidsgames.ch -> région Morges-Pied du Jura.



Photo de groupe, site de Lonay

Le sourire est sur tous visages. Malgré le COVID, les KidsGames ont eu lieu. Les coaches, les arbitres et les bénévoles se sont donnés à fond pour offrir une belle semaine aux 130 participants et partager avec eux les valeurs de l'Évangile.

Les matinées ont débuté par un temps de chants, dont l'hymne des KidsGames. A travers des sketches joués par les coaches et les Jacks, l'histoire des disciples de Jésus a été présentée pour développer des valeurs essentielles pour la vie et pour le sport : accueil de l'autre, confiance, persévérance, solidarité. L'après-midi, les enfants se sont encouragés dans les sports : course agile, Kin-Ball, Passe-moi-les-anneaux, Poull-Ball.

Comme le dit l'hymne 2020 créé pour les KidsGames de Suisse romande, « Tous unis par son Esprit nous avançons, tous, à l'unisson ! Nous les KidsGames, d'un même cœur, nous sommes vainqueurs ! »

LONATURE

Voici le 3^{ème} volet consacré à la faune ailée « Au fil des mois » à Lonay et à la Réserve Naturelle du Bomelet, préparé par notre membre et ami François Bonzon.

N
o
v
e
m
b
r
e

D
é
c
e
m
b
r
e



Chardonneret élégant

Photo : M.-N. Genton Bonzon

En novembre, le chardonneret que vous observez sur les fleurs de tournesol abandonnées n'est pas le même que celui que l'on observe en été. Notre population de chardonnerets change en automne. Ceux qui ont niché ici vont au sud (on dit que leur chant y a inspiré la musique andalouse !), et ce sont les chardonnerets du nord et de l'est qui viennent hiverner chez nous. Autrefois, les mineurs les emmenaient dans les mines ; ces précieux oiseaux, sensibles aux gaz permettaient de prévoir les coups de grisou !

En décembre et durant l'hiver, le pic noir est, au bois de Faclay, un visiteur occasionnel. Est-il chassé par la neige qui descend jusqu'au pied du Jura ou est-ce un jeune qui s'est émancipé et cherche un nouveau territoire ? Mystère. De toute façon il ne nichera pas dans nos bois. Les bûcherons ne s'en plaindront pas, la cavité qu'il creuse peut avoir 40 à 50 cm de profondeur !

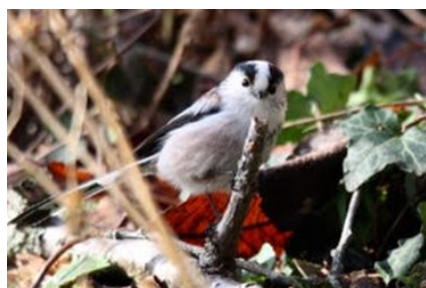


Pic noir

Photo : M.-N. Genton Bonzon

J
a
n
v
i
e
r

F
é
v
r
i
e
r



Mésange à longue queue

Photo : M.-N. Genton Bonzon

En janvier, la mésange à longue queue se déplace en groupe d'un arbre à l'autre à la recherche d'insectes, de pucerons, de larves ou de chenilles. Elle attend les premiers signes du printemps, elle boira la sève des érables.

En février, le roitelet triple bandeau devrait être au sud de l'Europe ou en Afrique du nord. Mais, effet probable du réchauffement climatique, on l'observe l'hiver au Bomelet !



Roitelet triple bandeau

Photo : Pascal Engler /aspn.ch

Nos prochaines activités :

Mardi 26 janvier 2021 :

Assemblée Générale au Centre Paroissial, si les circonstances le permettent.

Confirmation ou dispositions spéciales seront publiées dès le 7 janvier 2021

sur le site www.lonature.ch

Samedi 6 mars 2021 : matinée d'entretien au Bomelet

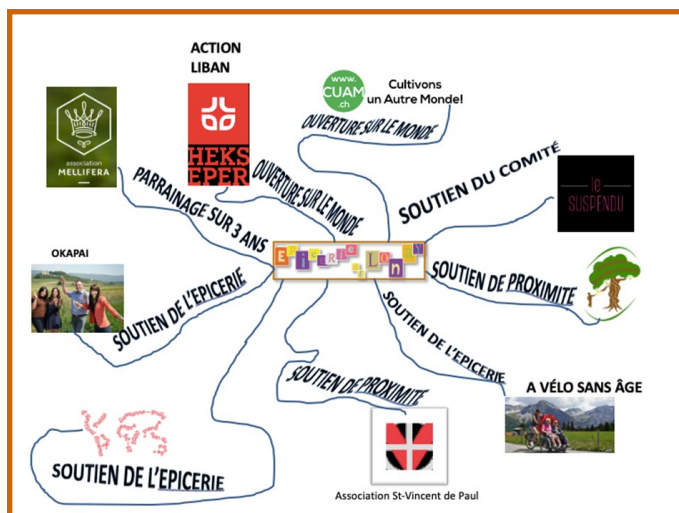
(Renvoyée au samedi 13 mars en cas de météo défavorable)

22 Sociétés locales

Epicierie de Lonay

Chaque année, notre association distribue la plus grande partie de ses bénéfices à des associations et à des groupements œuvrant dans le domaine social, dans le développement durable ou dans le domaine culturel.

Cette année nos dons de plus de CHF 4'000.- ont été attribués à 9 entités.



N'hésitez pas à nous soumettre vos propositions, nous prendrons en compte toutes les propositions qui ont un lien avec les valeurs défendues par notre association. Nous attendons vos propositions pour l'année prochaine.

CONTRIBUER À LA VIE SOCIALE ET ASSOCIATIVE DU VILLAGE

DÉVELOPPER LA PROXIMITÉ ET L'IMPLICATION DANS LA RÉGION

PRIVILÉGIER LA VENTE DE PRODUITS DE BASE, RÉGIONAUX ET DE QUALITÉ

CONTRIBUER AU RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

PROMOUVOIR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

S'ENGAGER DANS LE BÉNÉVOLAT

SOUTENIR LES JEUNES ET LEURS INITIATIVES

Vous pouvez à tout moment devenir membre de l'Association de l'Epicierie de Lonay, et ainsi profiter d'un pourcentage selon votre cotisation, mais vous pouvez également simplement faire vos emplettes dans un cadre convivial et de proximité.

Et si vous êtes conquis-e par les valeurs de l'Epicierie et que vous avez quelques heures hebdomadaires à consacrer à notre association, vous pouvez nous contacter soit par courriel, www.epicieriedelonay.ch, soit en passant à l'Epicierie.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre équipe.

LES ETUDIANTES DE L'EPICERIE

Nous avons le plaisir de vous présenter les 5 étudiantes qui travaillent à l'Epicierie pendant les week-ends et les vacances scolaires ou qui effectuent les nettoyages du magasin. Nous les remercions chaleureusement de leur engagement et disponibilité.



Lilou aime l'épicierie pour son ambiance familiale, le contact avec les gens du village ainsi que la diversité et la qualité des produits régionaux. Ses produits préférés sont le nougat de Begnins, les pâtés

d'Etagnières (pour un petit encas), et le jambon de la Ferme en Croix.

Elle est née à Lonay et elle se sent bien dans cet environnement convivial. Elle apprécie le fait que ça soit un petit village calme proche de grandes villes (Morges, Lausanne).

23 Sociétés locales

Salomé aime beaucoup le contact avec les clients, et elle fait de très belles rencontres avec des gens du village de tout âge. C'est très enrichissant de parler avec toutes ces personnes !

Ses produits préférés sont le sirop de sureau artisanal et les petits chocolats au beurre de cacahuètes.

A Lonay, elle apprécie beaucoup la tranquillité et en même temps la bonne humeur qui se dégage de sa population.



Neila aime dans le travail à l'épicerie le fait d'être autonome et ses horaires flexibles.

Les produits sont essentiellement locaux et les fruits et légumes sont délicieux.

Lonay est un très beau village calme et aussi chaleureux avec des habitants très amicaux.

Inès aime par-dessus tout le contact avec la clientèle dans son travail à l'épicerie. En effet, tout le monde se connaît, ce qui apporte une ambiance très familiale et agréable.



Ce qui lui plaît également, c'est la variété des produits que nous vendons. Nombreuses sont les spécialités de la région qu'elle a découverte en travaillant à l'épicerie.

Ses produits préférés ?

Et bien, côté sucré, elle choisit sans hésiter le délicieux beurre de cacahuète, crunchy ou creamy et côté salé, elle penche pour les fabuleuses pizzas aux différentes saveurs !

Elle apprécie avant tout l'emplacement de Lonay. En effet, le village se situe entre Morges et Lausanne, ce qui est très pratique. Et l'on y trouve ce dont nous avons besoin, que cela soit au niveau des infrastructures (collèges pour les primaires, terrain de foot, salle de sport, etc.) ou au niveau des différents points de vente (boulangerie, station-service, et évidemment : notre épicerie !).

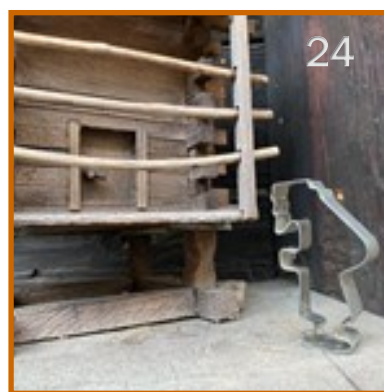
Ce qui plaît le plus à **Margaux** dans son travail à l'épicerie, c'est la possibilité de rencontrer plein de monde du village qu'on ne connaissait pas forcément avant. Tout le monde est très sympathique et cela rend le travail très agréable dans une ambiance familiale.



Ses produits préférés sont les bricelets, les flûtes et les pizzas.

Et à Lonay, elle aime le calme du village, la gentillesse de ses habitants et la proximité de Morges et de Lausanne grâce aux transports en commun (train, bus).

MERCI A TOUTES ET TOUS POUR LEUR IMPLICATION DANS NOTRE LIEU DE VIE !



A l'Épicerie de Lonay

Il y a des biscuits de toutes sortes dans le calendrier de l'Avent. Et chaque jour de décembre, une recette vous est offerte !



AURÉLIE CANDAUX PRODUCTIONS
ET LA COMMISSION CULTURELLE DE LONAY PRÉSENTENT



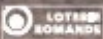
COMMISSION
CULTURELLE
LONAY

**SPECTACLE HUMOUR
EN TOUTE
DISCRÉTION**

*Mirko
Rochat*

LONAY • VE 12 FÉVRIER 2021
MAISON DES PRESSEIRS • 20H

MISE EN SCÈNE : ANTONIA DE RENDINGER • TEXTES : MIRKO ROCHAT
INFOS : MIRKOROCHAT.COM / RÉSERVATIONS : MONBILLET.CH

 monbillet.ch 

Made in France by Lonay



Abbaye : Report de la fête 2021 !



Au vu de l'incertitude sur la situation sanitaire à venir en juin prochain, ainsi que des conditions y relative, le Conseil de l'Abbaye de Lonay a pris la décision de reporter la fête de 2021 aux

24, 25, 26 et 27 juin 2022.

En effet comment imaginer des verrées assises, un nombre de personnes limité sous la cantine ou des cortèges masqués à 2 mètres les uns des autres !

Malgré ce report, le Conseil est déjà à pied d'œuvre pour organiser cette manifestation à venir.

Messieurs, il est temps de prendre **LA** bonne décision !

Rejoignez-nous ! Comment ? En remplissant le bulletin d'adhésion ci-dessous :

✂-----

Abbaye de Lonay - Demande d'adhésion

Candidat : Nom _____ Prénom _____

Année de naissance _____

Rue _____

Localité _____

Date _____ Signature _____

Cotisation annuelle : 50.-

CCP : 10-4500-3

A retourner à :
Abbaye de Lonay
Av. de Morges 96
1027 Lonay

Prochaine Assemblée Générale :
Jeudi 4 février 2021 à 19h00 à la Maison des Pressoirs
Luc Giezendanner – Abbé-Président
abbaye.lonay@gmail.com

L'Abbaye vous souhaite des fêtes de fin d'année en pleine santé !

26 Sociétés locales

Un 100^{ème} dignement fêté



Bien que la pandémie nous ait obligé à reporter le tir du mois de mai, nous espérons encore pouvoir le faire le printemps prochain, la soirée du 100^{ème} a bien eu lieu.

Le samedi 5 septembre, 80 convives se sont donnés rendez-vous à la maison des Pressoirs pour notre banquet-spectacle. Ci-contre, quelques photos de cette mémorable soirée.

Envie de nous rejoindre ? Infos et inscription : info@adtlp.ch.

Les Amis du tir Lonay-Préverenges



Yann Matthey (Vice-Roi)
et Luc Giezendanner
(Roi de la cible 100^{ème})

Le comité des Amis
du Tir Lonay-
Préverenges



La Vigneronne de Lonay

Cette année 2020 a été mouvementée pour le chœur mixte de la Vigneronne.

En effet, en mars nous étions fin prêts, après une année de répétitions, pour nos soirées annuelles. Mais voilà, ce virus nous a contraints à tout annuler juste avant la générale.

Chanteuses, chanteurs, acteurs, musiciennes et musiciens, directrices et metteur en scène, tous ont rangé leurs partitions, leurs triches, leurs costumes avec tristesse mais avec optimisme. Ce spectacle, nous allons le peaufiner dès la rentrée de septembre et il sera encore plus beau.

Après une journée récréative au refuge de Bremblens, nous nous retrouvons donc chaque lundi et chantons avec encore plus de plaisir. C'est que ces moments d'amitié et de musique nous ont manqué !

Mais c'était sans compter sur ce Corona qui en a décidé autrement. Et nous voilà de nouveau privés de chorale, pour le moment.

Nous espérons vraiment vous revoir, chers amis de Lonay, cher public et vous donnons rendez-vous en 2021. Notre spectacle, en mars, vous enchantera !

Nous vous donnons également rendez-vous pour notre repas de soutien début février avec notre traditionnelle fondue bourguignonne.

Quelques dates importantes :

- **6 février, repas de soutien aux Pressoirs,**
- **20, 21 et 27 mars, soirées annuelles.**

Le chœur mixte de la Vigneronne vous souhaite, à chacune et chacun, de belles fêtes de fin d'année **et une merveilleuse année 2021**. Prenez bien soin de vous. Nous nous réjouissons de vous revoir tout bientôt.



Chœur mixte La Vigneronne

27 Jubilaires & Infos générales

Jubilaires

A l'occasion de leurs anniversaires, une délégation de la Municipalité a eu le plaisir de rendre visite à :

1) **Mme Corinne Deville-Taittinger, née le 17.08.1930,**

2) **Mme Micheline Erb, née le 23.10.1930,**

3) **Mme Paolina Grancini Poels, née le 23.10.1918.**



Nous leur transmettons nos meilleurs vœux de bonne santé !

IMPRESSUM

Editeur

Municipalité de Lonay

Rédaction

Administration communale

Elodie De Cagna

administration@lonay.ch

021 804 74 73

Délais

réactionnels

Parutions

01.02.2021

mi-mars 2021

28.05.2021

fin juin 2021

15.10.2021

mi-novembre 2021

Impression

ICM Imprimerie Carrara Sàrl, Morges

Ce journal paraît 3 fois par année

Tirage : 1'400 exemplaires

Aussi disponible sur : www.lonay.ch

Prochaines séances du Conseil communal

Mardi 8 décembre 2020, 20h15

Mercredi 16 juin 2021, au Parlement Vaudois

Mardi 5 octobre 2021, 20h15

Mardi 7 décembre 2021, 20h15

Ces séances sont **publiques**.

L'ordre du jour ainsi que les décisions peuvent être consultés sur notre site Internet www.lonay.ch, rubrique « Officiel ».

Fermeture de l'administration communale

L'administration communale sera fermée durant les fêtes de Noël, soit du jeudi **24 décembre 2020 au dimanche 3 janvier 2021**.

Action de Noël des cartes CFF

Comme chaque année, la Municipalité propose la vente des cartes journalières CFF, aux habitants de Lonay, au prix de **fr. 30.-** durant les mois de **novembre, décembre et janvier**. Profitez-en !



***La Municipalité espère que Noël soit
chaleureux ! Elle vous souhaite une belle et
heureuse année 2021 !***